DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE
DE

Roz-Landrieux

35120

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20261109-26_11_61-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 9 novembre à 20h30. Date de convocation : 05/11/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

**Étaient présents :** M. François MAINSARD, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, Mme Sylvie FIZELIER, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, Mme Delphine GAUTIER, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine QUEMERAIS, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

**Secrétaire de séance** : M. Régis ROBIN

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

## N° 26-11-61 FINANCES : Compensation tarifaire de la location de salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, compte tenu de la vétusté du four de la salle polyvalente, celui-ci a connu plusieurs pannes successives, occasionnant une gêne pour les locataires de la salle.
Afin de compenser ce désagrément, Monsieur le Maire propose d'accorder une remise de 50 € à chaque locataire ayant subi une panne du four lors de la location de la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accorder une remise de 50 € à chaque locataire concerné par une panne du four de la salle polyvalente.

Le secrétaire de séance
M. Régis ROBIN

Le Maire,
M. François MAINSARD

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.